



APPEL RÉGIONAL POUR LE SAHEL 2021 - 2023

NOVEMBRE
2020



**ACTION
CONTRE
LA FAIM**

CONTENIDO

LA COVID19 ET SON IMPACT SUR LA SITUATION DE LA FAIM AU SAHEL	3
NOTRE RÉPONSE JUSQU'EN 2023	7
NOTRE BESOIN FINANCIER JUSQU'EN 2023 (chiffres pour 2021)	19



LA COVID19 ET SON IMPACT SUR LA SITUATION DE LA FAIM AU SAHEL

Les besoins humanitaires au Sahel continuent d'augmenter en raison de l'effet combiné des conflits, de la crise climatique, des pénuries alimentaires et des épidémies.

A cela s'ajoute la pandémie actuelle aux conséquences socio-économiques considérables et qui met à rude épreuve des systèmes de santé faibles et augmentent les besoins humanitaires qui étaient déjà très importants.

ON ESTIME QUE 38,1 MILLIONS DE PERSONNES DANS LA RÉGION ONT BESOIN D'UNE AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE (HRP, 2020), DESQUELS PLUS DE 20 MILLIONS SE SITUENT DANS LE SAHEL CENTRAL

Avant l'apparition de la COVID19, le Programme Alimentaire Mondial prévoyait qu'en 2020, un total de 4,5 millions d'enfants souffriraient de malnutrition aiguë dans six pays sahéliens (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Aujourd'hui, avec l'insécurité croissante et la pandémie qui affecte la région, l'estimation atteint près de 5,4 millions d'enfants.

La crise actuelle impacte et réduit les services de nutrition tels que l'alimentation scolaire (-50,75%), la supplémentation en vitamine A, ou encore les admissions nutritionnelles

LA REGION DU SAHEL CENTRAL A ELLE SEULE COMPTABILISE 2,9 MILLIONS D'ENFANTS MALNUTRIS, DONT 890 000 PRESENTENT DES RISQUES DE MALNUTRITION AIGUË SEVERE.

UN ACCÈS AUX SERVICES DÉJÀ LIMITÉ

Le Sahel est confronté à un déficit structurel en matière de services sociaux de base, notamment dans les zones rurales. Alimentée par des défaillances de longue date, la crise sécuritaire limite ou perturbe l'accès aux services vitaux dans de nombreuses communautés affectées, ce qui ne fait qu'accroître l'insécurité et exacerber les inégalités. Les défis socio-économiques induits par les conséquences de la pandémie et les mesures d'atténuation ont un impact important sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il est important de rappeler que la détérioration de la situation s'ajoute à un contexte déjà difficile présentant de multiples faiblesses structurelles, comme par exemple un taux d'incidence élevé de maladies infectieuses infantiles, des systèmes de santé très faibles, des systèmes alimentaires insuffisants, ou encore un haut niveau de dépendance vis-à-vis des importations alimentaires.

Les services d'accès à l'eau et à l'assainissement était également déjà précaire avant l'apparition de la pandémie. Aujourd'hui, ce manque d'infrastructures et d'accès aux ressources en eau rend difficile la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène, avec pour conséquence, le risque de propagation des maladies d'origine hydrique et l'augmentation de la malnutrition.

LES GRAVES CONSÉQUENCES DE LA PERTE DES RESSOURCES AGROPASTORALES

Dans les pays sahéliens, l'élevage représente près de 40% du PIB agricole, une ressource de grande importance tant sur le plan économique que socio culturel, et qui constitue un maillon essentiel de l'économie des ménages en milieu rural. Par conséquent, les mesures d'atténuation qui ont limité les déplacements et réduit l'accès aux ressources pastorales, aux marchés à bétail, aux opportunités génératrices de revenus à proximité des centres urbains, ont eu un impact négatif considérable sur les communautés pastorales et agropastorales.

Cette production agropastorale, moyen de subsistance de quatre familles sur cinq dans la sous-région, est de surcroît particulièrement exposée à l'impact des conflits, conflits que ces familles n'ont parfois pas pu fuir du fait des limitations de déplacements imposées.

Par ailleurs, la production est également affectée par le changement climatique, et notamment par des cycles de sécheresse et d'inondations de plus en plus récurrents et intenses. L'ensemble de ces facteurs réduit chaque jour un peu plus l'espace disponible pour ces communautés, et donc leur accès aux moyens de production alimentaire.

UN CONTEXTE SÉCURITAIRE AGGRAVANT

L'aggravation du contexte sécuritaire a entraîné des déplacements massifs à grande échelle qui s'effectuent alors que les services de base et l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau ou les terres pour la culture et le pâturage, sont déjà très limitées, ce qui provoque davantage de tensions et de conflits sociaux. Selon

l'UNHCR, le Sahel central est confronté à l'une des plus graves crises humanitaires au monde, où les conditions se détériorent le plus rapidement. Cependant, cette crise est paradoxalement l'une des plus oubliées.

LES VIOLENCES PERPÉTRÉES PAR DES ACTEURS ARMÉS CONTRE DES CIVILS ONT CONTRAINT PLUS DE 2,7 MILLIONS DE PERSONNES À FUIR À TRAVERS LA RÉGION, À LA FOIS À L'INTÉRIEUR DES PAYS ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES.

DES INSUFFISANCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

La réponse à la pandémie et ses conséquences ont mis en évidence les faiblesses des systèmes en place, systèmes caractérisés par un manque d'investissement chronique.

Les insuffisances des politiques et des programmes mis en place sont évidentes et soulignent la nécessité d'apprendre des leçons passées et d'opérer des changements politiques durables qui permettent de répondre aux déficits structurels, notamment pour la provision des services sociaux de bases.

Les déficits de financement sont l'un des défis les plus importants pour fournir une assistance adéquate. Selon OCHA, en juin 2020, seulement 18% des 2,8 milliards de dollars demandés pour les six plans d'intervention humanitaire nationaux avaient été financés. Le besoin supplémentaire pour répondre à la pandémie du COVID-19 s'élève à 620 millions de dollars et n'est financé jusqu'à présent qu'à 13%.

DES POPULATIONS DE PLUS EN PLUS AFFECTÉES ET DE NOUVELLES VULNÉRABILITÉS

Plus de 13,4 millions de personnes contraintes aux déplacements forcés (la moitié étant des enfants), une insécurité alimentaire croissante et un accès réduit aux services de base essentiels.

Tout cela conduit à une crise complexe aux multiples facettes, une crise qui a submergé les capacités locales et nationales existantes. Les frontières entre objectifs humanitaires, de développement et de paix s'estompent dans un espace humanitaire est de plus en plus réduit.

Il en résulte un cercle vicieux où l'insécurité, les déplacements et l'interruption des services sociaux de base impactent directement l'état nutritionnel des plus vulnérables. La priorisation des zones les plus affectées par la malnutrition aiguë et l'insécurité alimentaire ainsi que la mobilisation d'une réponse accélérée sont essentielles pour sauver des vies et faciliter l'accès à des moyens de subsistance nécessaires.

SANS ACTION URGENTE, LA CATASTROPHE EST IMMINENTE

Les conséquences économiques, alimentaires et sanitaires résultant de la pandémie de COVID-19 exacerbent toutes les formes de malnutrition.

Une récente analyse conjointe UNICEF / PAM, qui prend en compte l'augmentation de l'insécurité alimentaire et l'impact socio-économique de la COVID-19, indique que le nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë globale et sévère en 2020 pourrait augmenter de 21 pour cent dans les pays du Sahel central.



NOTRE RÉPONSE JUSQU'EN 2023

Face à cette crise multiple, il est important de suivre une approche holistique pour aborder l'ensemble des besoins des ménages ruraux vulnérables et ainsi apporter des solutions permettant d'échapper au cycle récurrent de l'aide alimentaire d'urgence, tout en améliorant la résilience aux chocs futurs.

NOTRE VISION

Pour un monde sans faim.
Pour un monde dans lequel les enfants et les adultes quel que soit leur âge ou leur sexe ont accès à la sécurité alimentaire, à des soins de santé adéquats, à l'eau et à l'assainissement, leur permettant de vivre dans la dignité. Aucun enfant ne doit jamais mourir de faim et la malnutrition aigüe sévère doit être éradiquée

LE CHANGEMENT QUE NOUS VOULONS VOIR



La propagation du COVID-19 est atténuée et les effets socio-économiques secondaires négatifs de la pandémie ainsi que les contraintes d'accès humanitaire sont réduits.



La sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes est assurée, en suivant une approche holistique, et en se centrant en particulier sur les groupes de personnes les plus vulnérables (jeunes enfants, femmes, jeunes, personnes déplacées).



Les capacités de résilience des systèmes sont renforcées pour soutenir la restauration des services de base et des moyens d'existence, et pouvoir ainsi mieux faire face à de futures épidémies.

Pour atteindre ces 3 objectifs de changement, Action contre la Faim travaille sur quatre axes programmatiques qui suivent une approche communautaire, étant donné le rôle crucial des communautés à pour répondre aux conséquences de la COVID-19 :

1. 	2. 	3. 	4. 
ASSURER UN ACCÈS CONTINU ET DE QUALITÉ AUX SERVICES DE BASE EN RENFORÇANT LA RÉSILIENCE ET LA PRÉPARATION FACE AUX CRISES ET CHOCS.	PROMOUVOIR LA COHÉSION SOCIALE À TRAVERS LE SOUTIEN AUX MÉNAGES VULNÉRABLES, L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCES AFFECTÉES PAR LA COVID19.	RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES SAHÉLIENS POUR MIEUX FAIRE FACE AUX PANDÉMIES ET ATTÉNUER LE RISQUE DE CRISES ALIMENTAIRES.	FAVORISER DES CHANGEMENTS STRUCTURELS ET UN ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL PROPICE À L'ACTION HUMANITAIRE PERMETTANT UNE RÉPONSE AUX PANDÉMIES.

1. POUR UN ACCÈS CONTINU À DES SERVICES DE BASE, DE QUALITÉ ET RÉSILIENTS AUX CRISES ET CHOCS

Les services affaiblis par la COVID19 doivent être restaurés de toute urgence, et ce, en répondant à 3 objectifs essentiels et complémentaire :

- Un accès amélioré et étendu aux services de base d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de santé
- Un renforcement et une meilleure préparation des systèmes en charge des services de base
- Un renforcement des mécanismes et systèmes nationaux de surveillance pour assurer une continuité dans la prestation des services de base.

PROPOSER UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE ET ADAPTÉE AU NOUVEAU CONTEXTE DE PANDÉMIE

Les actions proposées visent à améliorer les capacités des systèmes pour permettre aux populations vulnérables identifiées d'accéder aux services de base.

Dans le contexte actuel de COVID19, nous travaillerons et proposerons une série d'actions qui constituent des leviers de changement spécifiques :

- Faciliter l'accès à toute personne vulnérable à des services de base, tout en améliorant la couverture et la qualité des services proposés.

LA COVID19 A MONTRÉ DANS LE CONTEXTE SAHÉLIEN QUE TRAVAILLER AVEC UNE APPROCHE EN NEXUS EST ESSENTIEL POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS



- Travailler sur un modèle de résilience du système de santé qui lui permettra de se reconstruire et de réagir à des événements futurs tels que la COVID19, un système garantissant un accès et une couverture universels.

- Intégrer les communautés dans les réponses proposées.

- Mettre en œuvre des systèmes d'alerte plus complets basés sur une identification claire des besoins. Ce travail suivra l'orientation proposée par les trois composantes de l'approche «one health» : santé animale, santé environnementale et santé humaine.

- Utiliser les solutions numériques pour avoir un meilleur accès à la population et un meilleur suivi des interventions.

- Développer des actions de sensibilisation pluridisciplinaires où les messages en lien à la COVID19 sont intégrés, notamment pour faire face aux stigmates provoqués par la maladie.

RÉTABLIR LES SERVICES DE SANTÉ ET D'EHA DE BASE EN AMÉLIORANT LES CAPACITÉS DE RESISTANCE DU SYSTÈME ET EN GARANTISSANT UN ACCÈS ET UNE COUVERTURE UNIVERSELS

Il y a une grave détérioration de l'offre de services qui préviennent et traitent la malnutrition. Les capacités des systèmes de santé déjà faibles, sont davantage limitées par l'accroissement de la demande de soins au sein des structures sanitaires et des risques accrus de contamination des agents de santé. Par conséquent, les systèmes de santé risquent de ne plus être en mesure de faire face à la demande croissante et d'assurer la prestation de services essentielles en santé et nutrition pour la l'identification, la prévention et le traitement de la malnutrition aigüe.

Nous travaillerons sur les capacités des structures, la continuité des services et sur leur capacité financière. L'accent est mis en priorité sur les besoins des femmes enceintes et allaitantes et sur la fourniture d'un service dans le cadre de l'approche du continuum des soins de santé.

Il est nécessaire de renforcer et assurer un accès minimum à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) au sein des communautés les plus vulnérables et des structures de santé afin de prévenir la propagation de maladies d'origine hydrique. Ce service minimum EHA inclut l'ensemble des mesures qui permettent de garantir l'accès

à une source fiable d'eau potable en quantité suffisante, à des installations d'assainissement adéquates, ainsi qu'aux articles essentiels d'hygiène comme le savon, des dispositifs de lavage des mains, des conteneurs pour le transport et le stockage de l'eau, etc. Nous allons travailler aussi bien sur la construction / réhabilitation d'infrastructures que sur le renforcement d'une bonne gouvernance dans la gestion des ressources et la fourniture de services afin d'assurer un accès équitable, abordable et universel.

INTEGRER ET RENFORCER LA COMMUNAUTÉ DANS LES ACTIONS D'EHA ET DE SANTE COMME REPOSE EFFICACE ET DURABLE AU PROBLEME LIÉS À LA FAIBLE COUVERTURE ET AU MAUVAIS ACCES AUX SERVICES

L'une des recommandations concernant les réponses à apporter à la pandémie de COVID-19 concerne l'implication des communautés. À cet effet, nous proposons d'accroître notre travail auprès de ces collectifs et améliorer l'accès aux services de prévention, de diagnostic et de soin. Nous travaillerons plus particulièrement sur l'accompagnement du changement de comportements pour la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène, ainsi que sur l'intégration de la communauté dans les systèmes d'EHA et l'intégration de la communauté dans le système de santé et d'EHA. Des solutions numériques seront mises en œuvre qui permettront d'accroître notre capacité et celle des différents acteurs pour résoudre les problèmes de manque d'accessibilité.

ASSURER UNE MEILLEURE PRÉPARATION DES SYSTÈMES (DE SANTÉ, EHA, PROTECTION SOCIALE) À DE FUTURES ÉPIDÉMIES

Au cours de ces derniers mois, l'accès à l'eau, aux soins et à une protection sociale basique

ont été mis à mal car les services déconcentrés de l'État n'étaient pas préparés à faire face à une situation de cette nature et envergure. Nous travaillerons et réviserons avec les autorités compétentes les protocoles de préparation et réponse, tout en renforçant les capacités locales afin d'assurer la continuité des services essentiels au travers notamment de la mise en place de plans de contingences et protocoles qui permettront de mieux répondre aux chocs et crises. Ces efforts de préparation seront élargis et coordonnés entre les différents ministères pour aligner notamment le renforcement du système de santé aux efforts des entités de gestion des risques de catastrophes en matière de préparation et réponse multisectorielles.

Concernant la protection sociale, nous poursuivons nos efforts de coordination avec les acteurs nationaux de la protection sociale, en particulier pour l'harmonisation des approches de ciblage, la constitution de Registres Sociaux Unifiés (RSU) et le transfert d'outils adaptés pour la mise à l'échelle des programmes de filets sociaux. Pour cela, Action contre la Faim continuera à renforcer les groupes de travail techniques existants et à appuyer la mise en place de mécanismes de financement innovants permettant une meilleure préparation et réponse rapide face aux situations de crise (tel que le mécanisme ARC Replica au Sénégal qui permet de faire face aux risques agro-climatiques).

RENFORCER LES MECANISMES ET SYSTEMES NATIONAUX DE SURVEILLANCE

Afin d'anticiper les impacts des crises et ainsi assurer une continuité des services essentiels, nous travaillerons aux côtés de partenaires publics et privés au renforcement des mécanismes de surveillance. Ces mécanismes, harmonisés dans les pays de la sous-région et articulés avec les autorités compétentes, liront les quatre pi-



liers de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. L'analyse de ces données facilitera la prise de décisions et alimentera les mécanismes de coordination pour permettre la réponse précoce au travers notamment de la mise en place de financement adaptés et innovants. Ces systèmes de surveillance seront sensibles aux risques multiples, générées notamment par les menaces sécuritaires, hydro climatologiques et biologiques.

Concrètement, nous travaillerons au renforcement des mécanismes de coordination existants entre acteurs humanitaires et gouvernementaux, ainsi qu'à l'harmonisation des outils et données de surveillance afin d'améliorer l'efficacité des systèmes nationaux de surveillance.

Enfin, étant donné l'importance de l'élevage dans l'émergence et la diffusion de maladies ainsi que son poids dans l'économie du Sahel, nous viserons à renforcer la lutte contre les maladies animales pour protéger la santé publique. Ceci se fera à travers le renforcement du suivi des animaux et des zoonoses, la formation des acteurs sur l'approche de « one health » ainsi qu'une meilleure intégration entre les différents systèmes de suivi épidémiologique concernant la santé humaine et animale.

2. POUR UNE COHÉSION SOCIALE À TRAVERS LE SOUTIEN AUX MÉNAGES VULNÉRABLES, L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE AFFECTÉS PAR LA COVID19

La pandémie a eu des effets dévastateurs sur le volume d'activités et les pertes d'emplois, en particulier dans le secteur informel. Par exemple, les résultats d'une enquête préliminaire commanditée par le Conseil national du patronat du Mali (CNPM) font notamment état d'une augmentation brutale des pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs tertiaire et secondaire. Sur environ 200 entreprises/groupements interrogés dans les services assurance-banque, hôtellerie-tourisme-billetterie-restauration, industrie de transformation, énergie/distribution, le CNPM a rapporté une perte de 4 296 emplois sur 8 476 enregistrés (50%). Les pertes de chiffre d'affaires subies sont évaluées pour l'instant à 21%. L'impact sur l'emploi des femmes est très disproportionné, dans la mesure où les femmes sont beaucoup plus représentées dans les activités d'hébergement et de restauration (71% des travailleurs) et les activités de commerce de détail (63%). Ces deux secteurs d'activité, par-

ticulièrement en zone urbaine, ont été lourdement affectées par la crise. Les jeunes de 15 à 35 ans qui occupent un emploi informel sont aussi disproportionnellement plus affectés car ils représentent 69% des emplois informels du secteur hôtels- restaurants. L'impact sur les moyens de subsistance des femmes sera aussi plus lourd dans la mesure où le salaire moyen des femmes est deux fois moins élevé que celui des hommes (UNDP). A Nouakchott, selon l'enquête conduite par Action contre la Faim et Save the Children, plus de 40% des ménages ont déclaré avoir envoyé leur enfant de moins de 18 ans travailler pour améliorer le revenu du ménage à cause de la COVID19 et près de 90% des ménages déclarent que la COVID19 a eu un impact négatif significatif sur leurs sources de revenus, majoritairement ceux travaillant dans le petit commerce et emplois non qualifiés. Les principales stratégies d'adaptation sont : mobilisation de l'épargne, endettement/crédit.

SOLUTIONS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉES POUR RÉPONDRE À LA SITUATION PROVOQUÉE PAR LA COVID19

Les mesures mises en place pour éviter une plus grande population à risque et donc une plus grande prévalence de la COVID19, ont conduit à une détérioration rapide de l'économie informelle et des moyens de subsistance précaires. Le cadre spécifiquement conçu pour répondre à la situation actuelle repose sur deux éléments de base : satisfaire les besoins urgents et renforcer les capacités par une approche de résilience. Voici les principaux points de changement :

- Développer une approche de protection sociale, visant à soutenir l'accès aux besoins fondamentaux non satisfaits des populations les plus vulnérables et en particulier les personnes dé-

placées, par un soutien économique où l'accès à la santé est inclus.

- Développer des plateformes d'emploi, notamment pour les jeunes, moteur oublié du changement économique provoqué par la COVID19,

- Travailler avec les petites entreprises pour améliorer leur résilience aux futurs chocs comme la COVID19.

GARANTIR L'ACCÈS À DES FILETS SOCIAUX ADAPTÉS POUR LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

Au Sahel, les programmes nationaux de protection sociale sont encore à un stade précoce et ont une portée très limitée. Si les liens entre les interventions étatiques et les interventions des acteurs humanitaires pour répondre aux besoins alimentaires saisonniers ont été renforcés au cours de ces dernières années, il convient aussi de soutenir des mécanismes de protection sociale et des stratégies d'adaptation des moyens d'existence plus flexibles permettant aux populations pauvres et vulnérables de se forger une résilience au long-terme, en veillant à une analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité multidimensionnelle.

LES PERSONNES DÉPLACÉES ONT BESOIN D'UNE RÉPONSE URGENTE.

Pour cela, en lien avec les actions prévues sous l'axe programmatique 1., nous continuerons à contribuer à l'élargissement de l'accès des personnes vulnérables à l'aide sociale pendant les périodes critiques pour faire face aux aléas et autres chocs tels que la COVID19. De plus, nous chercherons en parallèle à concevoir des modèles évolutifs de protection sociale desti-

nés à permettre aux populations vulnérables d'entreprendre des activités productives et de sortir de leur situation d'extrême vulnérabilité. L'action doit veiller à ce que l'accès à la santé ne soit pas un facteur aggravant de la pauvreté et développer des mécanismes d'adaptation au non-retour. Ceci se fera à travers une approche holistique basée sur la promotion de l'approche Cash + (transferts monétaires combinés à d'autres paquets d'activités permettant de maximiser l'impact des transferts monétaires).

Un effort important sera dédié à l'évaluation et partage des connaissances des programmes pilotes mis en place.

AMÉLIORER L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES ET LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DES PETITS ENTREPRENEURS

Que ce soit dans les zones urbaines touchées de plein fouet par les conséquences de la COVID19 ou dans les zones touchées par les conflits, l'emploi des jeunes reste une préoccupation majeure dans les pays du Sahel. A Niamey par exemple, suite à la COVID19 qui a entraîné la perte d'emplois et de moyens d'existence pour de nombreuses personnes, il a été observé une hausse de la criminalité. C'est pourquoi il est important d'appuyer la restauration du tissu économique local, notamment de l'entrepreneuriat qui est un grand moteur pour l'emploi. Pour cela, nous réaliserons des analyses-diagnostic du potentiel de résilience des petites entreprises au niveau local, en vue d'identifier les leviers permettant de renforcer leur capacité d'adaptation face à une future pandémie et de manière générale face aux chocs et aux risques. L'accompagnement des petites entreprises se fera à travers la méthodologie VIVES entreprise développée par ACF qui sera enrichie selon

les résultats du diagnostic initial et adaptée au contexte et groupes cibles. Un accent sera également porté sur l'accès au crédit notamment à travers la mise en place d'associations d'épargne et de microcrédit.

RENFORCER LES CAPACITÉS ET SYNERGIES ENTRE ACTEURS EN CHARGE DE L'INCLUSION SOCIO ECONOMIQUE

Pour garantir le succès de l'insertion socioéconomique, il est essentiel que tous les acteurs et parties concernées se coordonnent. Or, dans le contexte de la COVID19, il a été mis en évidence la faible capacité et organisation des acteurs en charge de l'inclusion socio-économique à fournir des services et réponses adaptés face au défi de l'emploi. Pour cela, une bonne connaissance du contexte socio-économique, institutionnel et réglementaire de l'emploi au niveau local est indispensable. C'est pourquoi, nous réaliserons différents diagnostics et études permettant d'évaluer les capacités des acteurs impliqués, les mécanismes de coordination et communication existants, ainsi que d'identifier les secteurs porteurs d'emploi. Sur base des résultats obtenus, nous appuierons un processus de concertation entre acteurs et partenaires en vue d'aboutir à la définition de plans d'action conjoints pour la gouvernance locale du marché de l'emploi.

Ces diagnostics initiaux permettront également de définir des actions d'assistance technique à mettre en place aussi bien auprès des autorités locales en vue qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle sur les questions d'emploi (par exemple à travers la mise en place de plateformes de l'emploi) mais aussi auprès des acteurs en charge de la formation professionnelle des jeunes afin qu'ils intè-

grent des pratiques innovantes visant à une meilleure adéquation de l'offre de formation aux exigences du marché du travail.

3. RENFORCER LA RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES SAHELIENS POUR FAIRE FACE AUX PANDEMIES

Avant la pandémie de COVID19, des analyses menées dans différents pays de la région (comme par exemple « Fill the Nutrient Gap ») avaient démontré qu'environ les 2/3 des ménages ne pouvaient se permettre d'acheter des aliments nutritifs, ce qui amenait à des pratiques d'alimentation malsaines et à la malnutrition. La hausse des prix des denrées lors de la COVID19 a aggravé la situation. Une enquête nationale de 2018 sur l'insécurité alimentaire au Niger a montré que 41 pour cent des ménages ruraux étaient considérés comme structurellement en insécurité alimentaire. En décembre 2019, les autorités nationales nigériennes ont estimé que plus de 2 millions de Nigériens pourraient être vulnérables à la famine en 2020 (Coulibaly 2019). Quatre mois à peine après cette estimation, la pandémie de COVID19 a frappé et les estimations de la population vulnérable à la famine sont passées de 2 millions à 5,6 millions de personnes (Gouvernement du Niger 2020). Cela représente 23 pour cent de la population totale du pays et plus de 78 pour cent de ses habitants ruraux. Le Niger illustre à quel point les personnes vivant au Sahel sont extrêmement vulnérables face à des crises comme la pandémie du COVID19.

SOLUTIONS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉES POUR RÉPONDRE À LA SITUATION PROVOQUÉE PAR LA COVID19

La crise sanitaire COVID-19 a déclenché des

mesures politiques drastiques dans les pays du Sahel : fermeture des marchés, des frontières et fortes limitations à la mobilité des populations et du bétail traditionnellement transhumant. Ces mesures et leurs conséquences non encore totalement perceptibles sur les populations, en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, doivent être abordées selon une approche systémique. Cette approche offrira la possibilité d'un changement transformationnel et pérenne, à même de répondre à de nouvelles crises ou chocs sans compromettre la santé des populations. Nous proposons ainsi de travailler à la résilience des systèmes alimentaires en garantissant :

- Des systèmes productifs et autonomes, bienveillants des ressources naturelles et terreau d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle accrue, participant du concept de santé globale ;
- Un accès à tous à des aliments nutritifs et sains au travers du renforcement des chaînes d'approvisionnement.

AMELIORER LA PRODUCTIVITE DE LA TERRE ET AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION POUR UNE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ACCRUE

Les systèmes agrosylvopastoraux et halieutiques locaux sont soumis à des contraintes structurelles fortes : pression démographique, fréquence des extrêmes climatiques, accès et renouvellement des intrants, épuisement des ressources en lien avec certaines pratiques et des cadres de gestions communs peu adaptés aux nouveaux défis.

Pour les systèmes de cultures, l'amélioration de la productivité doit d'abord passer par une intensification du travail pour améliorer et augmenter la productivité de la terre avec des pra-

tiques intégrant par exemple la couverture du sol, les associations de cultures et la gestion de l'irrigation d'appoint lorsque cela est possible.

Pour les systèmes d'élevage, dont la diversité est extrêmement élevée dans la zone sahélienne, l'amélioration de la productivité passe entre autres par les pratiques d'entretien, de réhabilitation et d'amélioration des ressources pastorales, la valorisation des produits et sous-produits de l'élevage.

L'amélioration de la durabilité et de la résilience des systèmes de production de la région passe par le maintien et le renforcement de la biodiversité des espèces et la préservation des agroécosystèmes. L'accent doit donc également être mis sur la recherche pour l'amélioration des systèmes locaux (recherche variétale, amélioration des races locales, meilleure compréhension des modalités de gestion des ressources communes, etc.) pour proposer des solutions adaptées au contexte : peu coûteuses en capital et en intrant et pour lesquelles les retours en termes de revenu et/ou de couverture des besoins alimentaires des ménages sont significatifs et rapides.

Afin d'atteindre cet objectif, nous travaillerons donc aussi bien :

sur l'amélioration des facteurs de production notamment à travers la réhabilitation d'infrastructures productives agricoles, l'amélioration des ouvrages d'hydraulique pastorales, le renforcement du maillage de services en santé animale

sur l'amélioration des pratiques agroécologiques et de gestion des ressources naturelles (telle que la gestion intégrée des ressources en eau) en favorisant l'apprentissage par l'action

sur l'intégration de l'agroécologie dans les



plans de développement locaux et politiques locales ou nationales.

AMÉLIORER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRES PERMETTANT À TOUS D'AVOIR ACCÈS À DES ALIMENTS SAINS

Les déficits d'infrastructures sont souvent pointés du doigt pour expliquer la faible compétitivité des chaînes d'approvisionnement alimentaires locales : les pertes alimentaires le long des chaînes de valeur sont importantes, les coûts et les temps de transport sont longs, etc. Face à ces difficultés, on constate une augmentation constante de l'importation de denrées alimentaires pour répondre à la demande grandissante de centres urbains primaires et secondaires en croissance exponentielle. L'amélioration des chaînes d'approvisionnement locales passent d'abord par l'amélioration du lien entre systèmes de productions et consommateurs locaux. Les outils de communication existent et doivent être valorisés au niveau des centres de consommation pour faire le lien entre producteurs et consommateurs locaux. Parallèlement, un travail de formation et d'information doit continuer à être mené pour promouvoir des systèmes alimentaires locaux, clefs de la résilience des systèmes de productions régionaux en temps de crise. Les incertitudes sur les possibilités d'importations durant la récente crise sanitaire, démontrent, s'il en était besoin, que la promotion et le renforcement des chaînes d'approvisionnement locales était, est et restera une condition nécessaire à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires ouest africains. Au-delà de la COVID19, il est également important de rappeler les difficultés d'approvisionnement alimentaire auxquelles font face les zones reculées de manière récurrente chaque année pendant la période de soudure.

Afin d'atteindre cet objectif, nous travaillerons à différents niveaux. Premièrement, nous chercherons à avoir une meilleure compréhension des systèmes alimentaires locaux, incluant l'analyse des chaînes de valeur alimentaires en se centrant sur les produits à haute valeur nutritionnelle, l'analyse des comportements des consommateurs et identification des barrières pour de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles, l'environnement institutionnel, etc. Deuxièmement, nous mettrons en place des stratégies pour renforcer les chaînes d'approvisionnements alimentaires. Ceci passera entre autres par l'appui au renforcement des chaînes de valeur locales favorisant la nutrition, l'amélioration de la gestion d'initiatives locales permettant un meilleur accès à des aliments sains et locaux (par exemple appui aux banques alimentaires/de céréales), l'appui à la transformation de produits agricoles à haute valeur nutritionnelle, l'appui à la connectivité des petits producteurs, etc.

LES PERSONNES VULNERABLES VIVANT DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LE CONFLIT AU SAHEL SONT CONFRONTÉES, POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, À UNE CRISE ALIMENTAIRE RESULTANT DE L'EFFET COMBINÉ DES DÉFIS DANS LA RÉGION.

4. FAVORISER DES CHANGEMENTS STRUCTURELS ET UN ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL PROPICE À L'ACTION HUMANITAIRE

Comme décrit dans les sections précédentes, la pandémie et ses conséquences ont fragili-

sé davantage le sahel et mis en évidence les grands défis qui persistent dans cette région. La réponse doit apporter des changements durables et s'attaquer aux problèmes structurels actuels, ce qui inclut une mobilisation de ressources de manière effective.

De plus, il est important de suivre et de considérer les barrières sécuritaires et celles liées à la pandémie. Il est important de pouvoir accéder aux communautés dans le besoin et ainsi minimiser les impacts humanitaires.

RÉSOLURE LA QUESTION DES BARRIÈRES SÉCURITAIRES ET CELLES ÉMANANT DES MESURES DE MITIGATION DE LA COVID19 AFIN DE LIMITER LES CONSÉQUENCES HUMANITAIRES

Pour faire face à la pandémie de COVID19, les pays du Sahel ont pris des mesures de protection qui, bien que nécessaires, sont autant de défis pour la stabilité socioéconomique des Etats et la continuité de l'action humanitaire.

C'est un sujet important à considérer et aborder pour garantir la mobilité du personnel humanitaire et des équipes présentes en première ligne et de leurs équipements.

D'autre part, il est nécessaire de coordonner de manière effective les opérations entre les différents acteurs de la réponse, aussi bien au niveau des capitales qu'au niveau décentralisé, et s'impliquer dans les plans de riposte et les programmes nationaux.

Par ailleurs, intervenir dans un contexte où les conflits et l'insécurité s'intensifient et où les acteurs militaires se multiplient, demande un effort de plaidoyer coordonné pour assurer et maintenir un accès humanitaire libre et sans entraves

aux communautés qui sont aussi fragilisées par la pandémie.

À cet effet, et pour préserver notre accès et garantir une action humanitaire respectueuse des principes qui la fondent, il nous faut tenir compte des cinq défis suivants :

- garantir une coordination humanitaire civilo-militaire efficace et symétrique;
- éviter l'utilisation d'escortes armées afin de garantir la distinction des différents mandats ;
- renforcer le leadership humanitaire qui permet un dialogue et engagement de haut niveau ;
- mitiger l'impact des mesures anti-terroristes sur l'accès aux services sociaux et l'assistance ;
- éviter l'instrumentalisation de l'aide humanitaire afin de protéger et garantir l'acceptance des humanitaires par les communautés affectés

RÉPONDRE AUX DÉFIS STRUCTURELS AFFECTANT LA PROVISION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

la région, mais ont également fragilisé davantage les services de bases sociaux, les systèmes alimentaires et le manque de préparation pour faire face aux chocs. Cette situation requiert une réponse structurelle impliquant des changements politiques, financiers et programmatiques, en établissant notamment une couverture de santé universelle incluant la prévention, le traitement et la prise en charge de la malnutrition. Il s'agit là de prendre en compte les faiblesses à court terme, mais aussi sur le long terme, en considérant aussi bien les impacts sociaux-économiques immédiats que ceux de longue durée. Il faut renforcer et prioriser les services essentiels de base, les systèmes nationaux de protection

sociale et les systèmes d'alerte précoce. Il s'agit d'établir des cadres pluriannuels avec des stratégies, plans et programmes qui sont adaptables, durables et centrés sur les plus vulnérables. Il est également indispensable d'augmenter les ressources domestiques allouées aux services sociaux de base – qui ont été compromis à faveur des augmentations des budgets alloués à la défense ces dernières années-spécialement dans le cas des pays du Sahel central.

La révision des différents plans et stratégies sectorielles au niveau national dans la région présente une réelle opportunité d'intégrer les leçons apprises lors de cette pandémie et d'assurer les changements structurels nécessaires dans les pays pour favoriser la résilience des systèmes alimentaire et de santé ; ainsi que des systèmes de protection sociale et d'alerte précoce efficaces.

Il est notamment important de rappeler le rôle central des agents de santé communautaire dans la prévention et le traitement de la sous nutrition et la COVID19. Il est important de garantir la motivation et l'accès à la formation de ces agents de santé. L'implication des acteurs locaux et de la société civile est également indispensable afin d'assurer une offre de soins adaptée et efficace.



GARANTIR UNE MOBILISATION DE RESSOURCES EFFECTIVE ET CIBLÉE

L'implication des bailleurs de fonds et des pays affectés quant au financement de modalités de réponses efficaces et des priorités programmatiques mentionnées dans les sections précédentes est essentielle ; y compris pour assurer un financement flexible, pluriannuel et multisectoriel effectif.

COMME CONVENU LORS DE LA TABLE-RONDE MINISTÉRIELLE DU SAHEL CENTRAL TENUE LE 20 OCTOBRE, IL EST NÉCESSAIRE QUE LES BAILLEURS DE FONDS RESPECTENT CES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET L'OBJECTIF DE MAINTENIR UNE APPROCHE CONCERTÉE COMBINANT LES EFFORTS HUMANITAIRES, DE DÉVELOPPEMENT ET DE PAIX, DANS LE RESPECT DES PRINCIPES HUMANITAIRES.

Pour cela, Il est important de mobiliser des ressources financières nouvelles pour faire face à la pandémie de COVID19, et ce, afin de répondre efficacement à l'urgence sans affecter pour autant la réponse aux autres crises graves, telles que l'insécurité alimentaire, ou les catastrophes naturelles qui continuent de sévir en parallèle de la pandémie en Afrique de l'Ouest et qui risquent de s'aggraver du fait même de la crise sanitaire et de ses conséquences socio-économiques.

Il est également important que les mobilisations de fonds pour la pandémie ne soient pas faites au détriment des progrès des pays du Sahel dans l'attribution budgétaire pour les services sociaux de base (y compris la nutrition) au niveau national et décentralisée de ces dernières années qui a pu être obtenu grâce à d'énormes efforts et initiatives conjointes de la société civile.

NOTRE BESOIN FINANCIER JUSQU'EN 2023 (chiffres pour 2021)

MALI
10M
D'EUROS

NIGER
14M
D'EUROS

MAURITANIE
7M
D'EUROS

BURKINA
12,5M
D'EUROS

SÉNÉGAL ET GAMBIE
3M
D'EUROS

PILLIER	BÉNÉFICIAIRES	BUDGET 2021
1. Pour assurer un accès aux services de base continu, de qualité et résilient face aux épidémies	780.000	17M EUR
2. Pour une cohésion sociale à travers le soutien aux ménages vulnérables, l'insertion socio-économique et le renforcement des moyens d'existence affectés par la COVID19	680.000	15M EUR
3. Pour la résilience des systèmes alimentaires sahéliens pour faire face aux pandémies	490.000	13M EUR
4. Favoriser des changements structurels et un environnement opérationnel propice à l'action humanitaire permettant une réponse aux pandémies	110.000	1,5 M EUR
TOTAL	2.060.000	46,5 M EUR

